

La Médiathèque de l'ESPE de Nice – George V recrute  
des emplois étudiants  
pour l'année universitaire 2017-2018

**Médiathèque ESPE – Centre George V – 89, avenue George V**

**Conditions d'éligibilité**

Etre étudiant en formation initiale inscrit à la préparation d'un diplôme délivré au nom de l'Etat ou à la préparation d'un concours de recrutement dans la fonction publique.

Attention : ces contrats sont **incompatibles avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et avec le bénéfice de l'allocation de recherche.**

**Fonctions :**

L'étudiant assure des permanences au poste d'accueil et de prêt de la bibliothèque. Ses tâches principales sont :

- Accueil des lecteurs et renseignement
- Prêts et retours, inscriptions des usagers
- Rangement et classement des ouvrages et revues
- Equipement des documents

**Compétences requises :**

***Niveau d'études : être inscrit en Master1 au minimum***

Disponibilité aux horaires de la médiathèque, notamment entre 12h et 14h et jusqu'à 18h,

Ponctualité et fiabilité sur l'emploi du temps convenu.

Aisance et courtoisie en situation d'accueil.

**Conditions :**

- Période de travail : à définir dans la limite de 670 heures réparties de septembre 2017 à juin 2018 et de 300h entre le 1er juillet et le 31 août 2018.

**Contrat d'environ 110H de septembre à décembre 2017, puis reconduction possible jusqu'en août 2018.**

- Rémunération : taux horaire du SMIC, soit 9,76 € brut
- Lieu de travail :  
*Médiathèque ESPE du Site George V – 89 avenue George V – 06046 Nice Cedex 1*

L'emploi-étudiant est dégagé de ses obligations de travail durant les enseignements obligatoires et les examens.

***Modalités de candidature :***

- Remplir le [formulaire en ligne](#)\*, lien disponible sur la page d'accueil du site internet [bibliotheque.unice.fr](http://bibliotheque.unice.fr)
- ET envoyer un curriculum vitae et une lettre de motivation à [BU-recrute-moniteurs@unice.fr](mailto:BU-recrute-moniteurs@unice.fr) avant le 22 juin 2017.